

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Absents : 2

Exclus : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

SEANCE DU 30 octobre deux mil vingt-trois

Date de convocation : 24 octobre 2023

Date d'affichage : 24 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **30 octobre à 20 h 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. PAIN Pascal, Maire,

Présents : PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOILEAU Pierre, BRICAUD Maryline, CHOMEL Lionel, KLEIN Aurélie, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, ROSSI Jean-Yves, THIEVON Yves, THOMAZET Fabien,

Absents Excusés : Mme BOBAND Céline, M. HOWSE Willy,

Secrétaire de séance : Mme KLEIN Aurélie,

OBJET : Demande de fonds de concours généralistes auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain – Bâches incendie

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a prévu l'installation de 4 bâches incendie sur la commune afin d'améliorer la défense extérieure contre l'incendie afin de répondre à l'arrêté préfectoral du 21 mars 2017.

Ces travaux d'un montant total de **65 695,60 € H.T.** peuvent bénéficier des fonds de concours généralistes 2021 à 2023 conformément à la délibération n°2021-113 du 24 juin 2021 de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA).

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention auprès de la CCPA pour un montant de **20 793,00 €** selon le plan de financement ci-après :

Accusé de réception en préfecture
001-210103255-20231030-delib2023-39-DE
Date de télétransmission : 31/10/2023
Date de réception préfecture : 31/10/2023

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux d'installation des bâches incendie	60 695,60 €	DETR	18 208,00 €
Frais de bornage des parcelles d'implantation	5 000,00 €	CCPA : fonds de concours généralistes	20 793,00 €
		Autofinancement de la commune	26 694,60 €
Total dépenses	65 695,60 €	Total recettes	65 695,60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les travaux d'installation de bâches d'incendie sur la commune,
- **VALIDE** le budget prévisionnel des travaux,
- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** l'aide de la Communauté de Communes au titre du fonds de concours généraliste mis en place par délibération communautaire n°2021-113 du 24 juin 2021 à hauteur de **20 793,00 €**,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier.

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission en
Préfecture le **31 octobre 2023**

Publication le **2 novembre 2023**
Le Maire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire

Pascal PAIN



Accusé de réception en préfecture
001-210103255-20231030-delib2023-39-DE
Date de télétransmission : 31/10/2023
Date de réception préfecture : 31/10/2023